

# **Le fonctionnement du discours rapporté Dans *Le Rocher de Tanios* d'Amin Maalouf**

**Benkazdali Khadidja**

**Maitre Assistante A**

**Option : Science des textes littéraires**

**Centre universitaire de Relizane**

## **Résumé :**

Dans *Le Rocher de Tanios*, les événements de témoignage s'intègrent sous forme de propos rapportés par plusieurs personnages, une multiplicité de voix qui agissent, d'où la difficulté de repérer la source énonciative. C'est ce qui explique l'intérêt que nous portons à l'étude du discours rapporté qui s'intègre au récit, au même titre que l'action, c'est-à-dire comme un constituant immédiat et structural. Grâce à ce procédé que l'auteur nous fait découvrir un roman dont les instances narratives sont souvent hétéroclites. A première vue, notre approche de ce triptyque prendra en compte les échanges conversationnels directs ou rapportés de par l'existence d'actes hétéroclites et de modalités discursives diverses, vu que les soubassements *du Rocher de Tanios* reste l'Histoire à partir de laquelle l'auteur prend son inspiration en rapportant des faits historiques réels émanant de la bouche de différents énonciateurs.

**Abstract :** In *The Rock of Tanios*, events testimony fit as saying by several characters, a multiplicity of voices that act, which makes it difficult to pinpoint the source utterance. This is why the interest we bring to the study of reported speech that fits the story, as well as the action, that is to say, as an immediate and structural component. By this method the author introduces us to a novel whose narrative instances are often disparate. At first glance, our approach to this triptych take into account direct conversational exchanges or reported by the existence of disparate acts and various discursive terms, as the foundations of the *Rock of Tanios* remains history from which the the author takes his inspiration in reporting actual historical figures emanating from the mouth of different enunciators.

## Introduction:

Dans *Le Rocher de Tanios*, Maalouf ressuscite le passé du Liban déchiré par la guerre civile, tentant de concilier vérité et représentation. Par la mise en scène du passé, l'auteur prend un autre acte d'énonciation à partir duquel, les personnages et les événements historiques, sont non seulement mêlés à la fiction mais, jouent un rôle essentiel dans le déroulement du récit. Ce dernier se trouve envahi par différentes formes de discours auxquelles l'auteur fait recours afin de nous éclaircir sur la réalité des choses et inscrit sa propre fiction dans le patrimoine culturel, ancestral en interpellant la légende populaire qui s'associe au récit mythique et fabuleux qu'est *Le Rocher de Tanios*. Nous avons donc opté dans ce travail pour une méthode d'analyse qui pourrait mettre en relief à la fois la création et la sélection dans chaque type de discours pour tous les personnages présents dans *Le rocher de Tanios*.

D'abord, nous avons signalons l'abondance du discours rapporté en style direct. Cette forme du discours est contaminée par des traits de registres lexicaux populaires, qui, dans la suite du texte, permettent au lecteur de procéder au partage des voix. Il est essentiellement centré sur la fonction référentielle caractérisée par le contexte historique qui est concrétisé par le village qui constitue le cadre de l'action.

Dans cette cette étape préliminaire de notre analyse, nous avons commencé par repérer les différentes manifestations du style direct dont la possibilité du dédoublement produit un écho imitatif. Mais, ce qui se voit d'une façon évidente dans le discours rapporté en style direct, c'est qu'il a pour fonction d'informer sur un discours effectivement tenu, mais personne ne peut soutenir que les occurrences mises entre guillemets désignent des entités linguistiques, celles qui ont été réalisées dans le discours original. Il arrive que plusieurs séquences soient guillemetées sans indication d'aucune source énonciative et sans que l'on puisse de ce fait vérifier l'authenticité de la citation.

De plus, nous avons remarqué peu de séquences au discours indirect qui, lui dépend de l'instance narrative, et permet au narrateur de manipuler à sa guise l'énoncé linguistique, de par l'emploi des modalisateurs pour en faire un commentaire beaucoup plus didactique. A cela, s'ajoute le discours indirect libre, centré d'abord sur la fonction poétique qui donne une forme esthétique à l'œuvre où le lecteur se trouve entraîné dans un labyrinthe où les deux instances qui relèvent du discours citant et du discours cité se trouvent confondues, ce qui nous oblige à rester coller au texte faisant encore une fois appel à la fonction référentielle pour voir quand le discours a été tenu et dans quelles circonstances. Les exemples que nous allons donner ensuite permettront de nous éclaircir dessus.

Avant de voir tous ces détails, nous avons jugé utile de décrire les différentes caractéristiques du discours rapporté pour pouvoir par la suite interpréter les actes d'énonciation.

### **1. Analyse descriptive :**

En traitant de l'analyse du discours, Dominique Maingueneau écrit que celle-ci : «...a pour ambition d'étudier toute production verbale, d'analyser tous les énoncés en situation, par opposition à l'étude de la langue hors contexte. Sachant qu'un discours est une structure transphrastique, orientée, active et interactive, tous les corpus sont possibles, des conversations à table aux traités eux-mêmes d'analyse du discours<sup>3</sup> ».

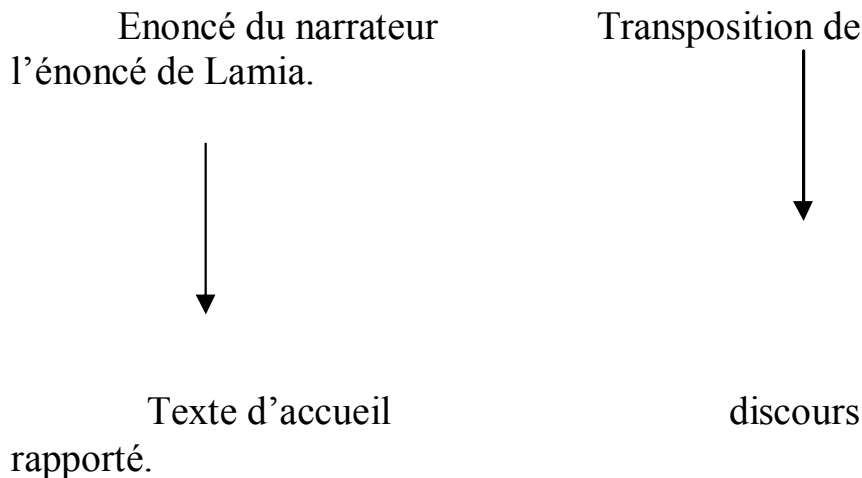
A ce titre, il s'agit d'étudier les caractéristiques de chaque type de discours rapporté qui se manifestent dans des ruptures syntaxiques, énonciatives et sémantiques. Ces ruptures sauront peut être nous éclairer sur les motivations qui ont poussé l'auteur à recourir à ce type de discours.

---

<sup>3</sup> MAINGUENEAU Dominique : *Les tendances françaises en analyse du discours*, compte rendu de la conférence donnée à l'université d'Osaka Le 12 novembre 1998. (Document Internet).

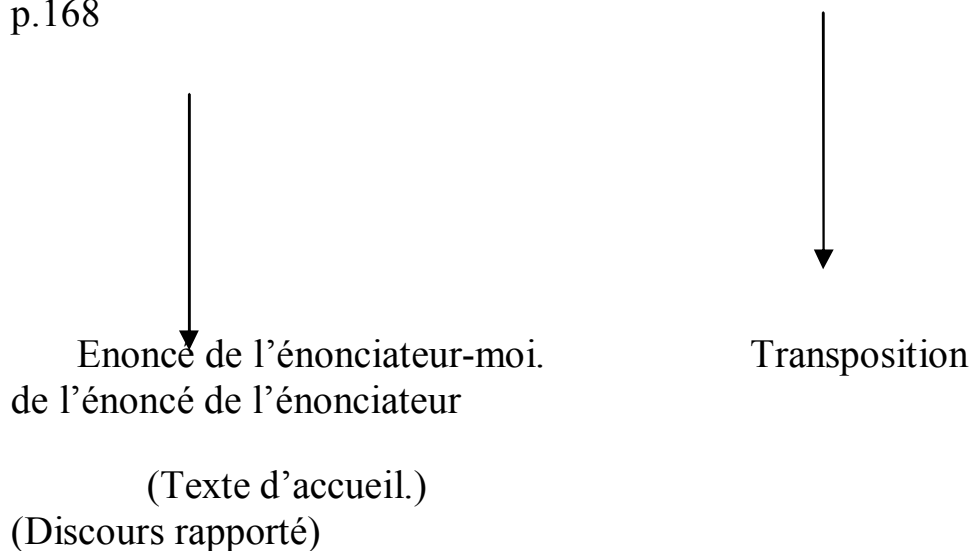
Avant de voir en détail les types du discours rapporté, il paraît important de faire la distinction entre le texte d'accueil qui pourrait appartenir à l'énonciation discours aussi bien qu'à l'énonciation récit comme c'est le cas des exemples suivants :

« Elle se demandait ce qu'on avait bien pu lui raconter »  
p.46



Le texte d'accueil peut aussi appartenir à l'énonciation discours :

« J'ai dit à notre émir /que kfaryabda lui enverra plus de volontaires qu'il ne pourrait en lever avec ses recruteurs »  
p.168



Dans un autre exemple :

« Tanios m'a dit : « j'ai connu une femme .Je ne parle pas sa langue et elle ne parle pas la

mienne, mais tout au long de l'escalier elle m'attend ».

p180



Enoncé de l'énonciateur-moi.  
L'énoncé d L'énonciateur

(Texte d'accueil.)  
(Discours rapporté).



Transposition de

## 1.2 Le rôle de l'énonciateur du texte d'accueil :

L'énonciateur du texte d'accueil et l'énonciateur du discours rapporté peuvent être une seule et même personne.

« Je me demandais si on ne vous avait pas jeté dans quelque cachot ! » p.247.

« ... Tanios leur avait dit qu'il les rejoindrait dans un moment. » p.277.

« .... voici ce que j'ordonne : « Roukoz sera dépossédé de tous ses biens, qui seront utilisés pour dédommager ceux qui ont souffert de ses exactions. » p.259.

Mais même dans ce cas, il y'a un texte d'accueil et un discours rapporté. Ce n'est pas le même énoncé, la même énonciation, le même énonciateur.

En outre, si l'on compare : « *Pourquoi je me lamente sur mon sort* », et « *on me demande pourquoi je me lamente*

*sur mon sort* », on voit que les deux phrases n'expriment pas la même attitude à l'égard de ce qu'on dit.

Dans la deuxième phrase, l'énonciateur prend en quelque sorte sa distance à l'égard de ce qu'il avance.

Ceci vu, le discours rapporté n'est pas une simple question de syntaxe. Il correspond à une attitude de l'énonciateur du texte d'accueil vis-à-vis du discours qu'il rapporte. Ainsi, on distingue trois types du discours rapporté :

## **2. Le discours direct : description**

Le discours direct consiste en une reprise à la lettre du discours énoncé, il se caractérise par la présence de guillemets qui encadrent le discours cité et le démarque clairement du discours citant. Ces guillemets sont des Opérateurs citationnels signalant une séquence directement rapportée. Des tirets accompagnent systématiquement le discours direct indiquant ainsi un changement d'interlocuteur.

### **2.1 Le discours direct : modalité d'insertion :**

Cette forme du discours est insérée dans l'énoncé quand le locuteur prend la parole et exprime ses pensées et ses sentiments. Le style direct restitue la nature et le rythme de la parole. Le fil du récit est à un moment donné coupé cédant place au discours direct qui permet de saisir sur le vif un échange verbal :

« Elle balbutiait. Gérios avait lâché la porte du coffre qui il venait d'ouvrir, et s'était tourné vers elle.

-Si tu avais su tenir ton rang, Comme je t'ai constamment conseillé de le faire, le cheikh ne t'aurait jamais rien demandé.

-J'ai eu tort, je le reconnais, et tu as raison. Mais-oublions le passé .....

-Oui, oublions le passé, et à l'avenir, veille à tenir ton rang. Mais pour aujourd'hui, notre maître t'a demandé une chose, et tu vas lui obéir.

Lamia saisit alors son homme par les deux manches .ses yeux débordaient de larmes.

-Comprends-moi, je redoute d'aller dans cette chambre ! » p.39

Comme nous pourrions le remarquer ; les paroles rapportées au style direct font référence à la situation d'énonciation du personnage et non à celle du narrateur .Ce dernier faisant comme s'il s'efface derrière un locuteur second à qui il cède la parole, ce qui implique une configuration syntaxique différente de celle du discours indirect qui s'accompagne d'une description des propos rapportés.

En outre, le discours direct est inséré dans *Le Rocher de Tanios* quand un personnage est nouvellement introduit et dont le narrateur veut éclairer « les antécédents » ou sur un personnage perdu de vue depuis quelques temps et dont il faut ressaisir le passé récent. (Ce sont les fonctions de l'analepse) .C'est ce que nous allons voir à travers les exemples suivants, en particulier avec le personnage de Lamia, qui n'est pas l'héroïne du roman et n'est pas très présente physiquement dans le récit, mais elle le hante à cause de son acte initial.

« Je tenais pourtant le meilleur bout de fil puisque je connaissais le nom de Lamia. Nous le connaissons tous au pays, grâce à un dicton qui, par chance, a traversé deux siècles pour parvenir jusqu' à nous :

« Lamia, Lamia, comment pourrais- tu cacher ta beauté ? ». p.10

«Il est des femmes, cependant, qui ne parviennent pas à dissimuler leur beauté [...] .L'une des femmes vivait dans mon village en ce temps- là .C'était Lamia, justement celle du dicton. P25.

A travers cet exemple, nous remarquons que le discours direct identifie celui qui parle. Le narrateur nous apporte des éclaircissements sur l'identité du personnage de Lamia, nous rappelant ainsi le fameux dicton dit à propos de cette belle femme, qui non seulement constitue un objet de convoitise, mais aussi « une métaphore de la montagne libanaise » que les puissants entendent s'approprier.

## 2.2 Le discours direct : fonctionnement :

Avant de voir comment fonctionne le discours dans les énoncés, il faut rappeler que le discours rapporté est la forme la plus manifeste de la présence de l'autre dans son propre énoncé<sup>2</sup>.

Le style direct est un discours imité selon l'expression de GENETTE, C'est-à-dire fictivement rapporté, tel qu'il est avoir été prononcé par le personnage. Ainsi, le discours qui est produit chaque fois que l'on parle est une manifestation de l'énonciation.

D'abord, il « *entre* » directement dans le texte d'accueil, car si l'on compare le texte original, C'est-à-dire le discours à rapporter, et le discours rapporté direct, on constate que le discours rapporté direct ne modifie pas le discours original. Il le rapporte comme. « *un bloc* » déposé dans le texte d'accueil.

« Le séminariste commençait tout juste à comprendre l'objet du débat. Il crut utile de déployer ses arguments.

-En France, tous les prêtres sont célibataires, et ce sont de bons chrétiens !

-En France, c'est en France. Ici, c'est ici ! Nous avons toujours eu des curés mariés, et nous leur avons toujours donné la plus belle fille du village pour qui ils aient

---

<sup>2</sup> GENETTE Gérard. *Figures III*. Edition Du Seuil, 1972. p.190



l'œil rassasié et qui ils ne regardent pas avec envie les femmes des autres » p 59.

Certes, dans cet exemple qui relève de discours rapporté direct, on « entend » la voix de l'autre énonciateur, ce style direct même interrompt le texte d'accueil, il crée une rupture

### 2.3 La rupture de la situation d'énonciation du texte d'accueil :

Les mots déictiques et les temps employés dans le discours rapporté direct renvoient à la situation d'énonciation du discours rapporté direct et non pas à celle du texte d'accueil :

«.....Va faire une prière à l'église, lui dit son épouse. Si dieu est bon arecs nous, il installera dès demain une mule au château, et un astre au patriarcat ».p95.

Dans cet exemple :

« lui dit son épouse »  
nous, il installera »  
↓

Texte d'accueil  
direct

« si dieux est bon avec  
↓

- Discours rapporté

Lui –son : l'énonciateur

Epouse =Celle dont on parle

Demain : par rapport au jour où l'épouse parlait .Les propos tenus sont envisagés dans un temps futur.

Il est à noter aussi que la proposition d'accueil du discours rapporté direct est située au milieu, on parle alors de proposition incise, Cette dernière exige du point

d'interrogation et d'exclamation à se placer avant elle comme pourrait nous le montrer l'exemple suivant :

« [...]»

- pourquoi cela ? Demandai –je naïvement.

-parce que ce jasmin-là sentait la peau de Lamia » p36

-Les femmes !me dit le vieux Gebrayel bans son visage de bise s'allivrement des yeux Carnassiers .p22.

Ceci dit, nous remarquons que le discours direct insère une situation dénonciation dans une autre, les points d'interrogation et exclamation se placent avant l'incise .les deux actes d'énonciation, c'est-à-dire discours citant et discours cité, se trouvent parfaitement disjoints par leurs embrayeurs. Cette disjonction est clairement manifestée à l'écrit par la présence de guillemets qui constituent en quelque sorte l'emblème de la complexité des mécanismes citationnels : leur présence signale un véritable changement de locuteur.

L'énoncé suivant nous montre l'effet de cette coupure entre le discours citant et le discours cité.

« Le cheikh s'apprêtait à répondre, lorsque son liste le devança » discours citant.

Quand ton père et ton mari délibèrent, tu te tais ! Sa fille et sa femme,

le regardèrent avec des yeux horrifiés. Mais lui, sans leur accorder discours cité

la moindre attention s'était déjà tourné vers son gendre, il avait mis

la main autour de ses épaules. »

Embrayeur		Déictique de personne	
Embrayeur	Déictique de personne	Le-lui-leur-il.	Ton-tu-elle-moi-qui-vous-mes-nous-notre.
Temps verbaux		S'apprêtait - devança s'était tourné - avais mis.	Délibèrent-Tu te tais Sera revenu - S'entête La ramènerai-avons bavardé -viens.

A travers ce tableau, nous remarquons que le discours citant emploie la troisième personne, le passé simple, l'imparfait qui sont les marques du récit, alors que dans le discours cité, sont employés les pronoms de la première et de la deuxième personne du singulier et du pluriel ainsi que le présent de l'indicatif, de l'imparfait et le subjonctif. Le passé composé et le futur sont les temps du discours. Donc les frontières dont nous avons parlé plus haut sont bien distinctes.

#### 2. 4 Le problème d'authenticité des propos énoncés :

Souvent, nous avons tendance à dire que le discours direct reproduit littéralement les propos cités. Il serait plus exact de dire une sorte de reproduction d'une énonciation antérieure et non une similitude absolue car la reproduction littérale pourrait subir une traduction et dans tous les cas, le « *passage* » de l'oral à l'écrit neutralise presque irrémédiablement les particularités : timbre, intonations, accents etc....

Tout en restituant la situation de communication par l'emploi du style direct, le narrateur est libre d'ajouter tous les signes qui lui semblent utiles pour restituer au maximum les éléments de la situation d'énonciation.

« Alors, Challita, est-ce que la pierre a mes bas ? »p76

« -Pourquoi vous affoler ainsi ? Si nous sommes frère et sœur, quel mal ya-t-il à ce que je la voie nue ?

- Je t'ai fait trop d'honneur en t'appelant mon fils, personne n'as jamais su de qui tu étais le fils, Je ne veux pas d'un bâtard comme fils ni comme gendre.

-Sortez-le d'ici ! Ne lui faites pas de mal mais si l'un de vous le voyait à nouveau roder aux alentours de ma propriété, qu'il lui rompe le cou !p161.

« -Elle m'a vu, et j'ai bien vu qu'elle me voyait. Ce n'est donc pas du vol, c'est du pillage !p117.

A travers ces exemples, le romancier a beau recourir à des palliages externes (*description du timbre et de l'intonation*), sauf que le terme de reproduction n'est pas à prendre trop littéralement, ce qui nous amène à dire que nul conteur ne peut pas produire rigoureusement le timbre d'un de ses personnages.

Certes, il n'y a pas de perte entre le discours tenu une première fois par autrui et sa reprise, mais ce gage d'authenticité et d'objectivité n'est que l'effet produit par la reproduction littérale. S'il peut reproduire exactement le contenu énoncé, le discours citant est en revanche incapable de restituer l'acte d'énonciation.

Rien dans le discours direct ne garantit donc finalement la loyauté du locuteur. En effet, il est toujours possible de faire tenir des propos mensonger, de trafiquer, et de falsifier le discours rapporté. Aussi, faut-il être particulièrement attentif au discours du locuteur qui introduit

le discours cité et qui peut le faire en affichant des doutes sur la fidélité de sa reproduction ou bien au contraire en attestant la sincérité. Les exemples suivants peuvent nous montrer cela :

« Dans les éphémérides du Pasteur Stolton, on peut lire cette appréciation :

« Tanios .Un immense appétit de connaissance et une intelligence vive, compromis par les soupirants d'une âme tourmentée [...]. Mais en quoi diable, la scolarisation d'un adolescent dans un village de Montagne pourrait –elle revêtir la moindre importance aux yeux d'une puissance européenne ? Je comprends qu'on veuille glousser, hausser les épaules, je m'y étais long temps obstiné moi-même avant de consulter les archives. » pp103-104.

Nous remarquons ici que l'habileté du romancier est de laisser parler le personnage *Stolton* mais tout en encadrant le discours citant par une interrogation qui lui enlève tout crédit. Cette interrogation commente le discours en le disqualifiant. Le discours du personnage *Stolton* repose sur un raisonnement fallacieux sans que le romancier le dise ouvertement car, en fait, *Stolton* est un représentant de la puissance européenne. Donc, il ne pouvait être indifférent à la politique orientale de sa gracieuse majesté.<sup>3</sup>

Cela nous amène à dire que dans l'emploi du discours direct, le romancier se contente de restituer la parole du personnage mais, il est évident que cette « restitution » est une reconstitution orientée et engagé contre le personnage lui-même, l'emploi des adverbes (*presque, sincèrement*) et l'adjectif (*indifférent*) fait davantage entendre la voix du narrateur que celle du personnage .On voit donc comment le discours direct se met au service d'une rhétorique de la réfutation particulièrement efficace.

L énoncé précédent se présente sous forme de schéma suivant :

-Discours direct + récit + discours direct ; (le récit représente une incise + une indication temporelle)

-Narration + récit + discours direct + discours indirect libre. Le discours citant et le discours cité sont nettement dissociés, d'où un dédoublement d'énonciation dictée par une situation particulière, Les verbes introducteurs, placés avant le discours cité ou encore en incise, au milieu ou à la fin de l'énoncé, appartiennent à l'instance narrative.

Il y a lieu de constater aussi que la plupart du temps, le discours direct apparaît dans « *Le Rocher de Tanios* » à la suite du récit ou de la narration, auxquels nous revenons d'ailleurs une fois achevée la locution du personnage. En revanche, nous nous sommes rendu compte que les longs passages descriptifs (portraits ou autres) ne précèdent ni suivent le discours direct. Ceci s'illustre à travers les exemples suivants :

Personnages	Discours directs relevant des passages descriptifs
Tanios (personnage principal et fils de Lamia)	<p>« Tanios, j entendais bien, c'était l'une de nombreuses variantes locales d'Antoine, à l'instar d'Antoun, Antonio, Mtanios, [...], il a seulement dit ce qu'il estimait dire à un enfant :</p> <p>« Tanios était le Lamia. Tu as sûrement entendu parler d'elle. C'était très loin dans le passé, moi-même, je n'étais pas encore né, et mon propre père non plus. » p.10.</p>

<p>Gérios (l'intendant du château et le mari de Lamia).</p>	<p>« Il ne sait faire ni bien ni le mal » se contentait-on de dire avec une parfaite mauvaise foi. » p. 27</p>
<p>Gébrayel (le narrateur conteur et qui a connu de près Lamia)</p>	<p>Il dit en parlant de Lamia : «Il est des femmes, cependant, qui ne parviennent pas à dissimuler leur beauté. ou peut «être est –ce leur créateur qui répugne à les voir cachées ; mais, seigneur ! que de passions autour d'elles ! p 25.</p>
<p>Le cheikh (le seigneur féodal de la montagne et le père de Tanios).</p>	<p>« [.....], nous avons tous des choses à nous reprocher, je ne suis pas saint Marion et tu n'es pas Simenon le stylite. Mais pour ma part, je n'ai jamais délaissé ma femme pour m'entacher de celle de mon garde champêtre, et jamais surtout, je n'ai engrosser une autre femme sous mon propre toit. » p54.</p>

<p>Le narrateur (première instance d'origine)</p>	<p>En parlant du cheikh, il dit :</p> <p>« Moi-même je dois l'avouer, en découvrant certaines facettes du personnage, je me suis senti devenir un peu moins sévère envers lui, car si « notre cheikh » tenait à chacune de ses prérogatives, il ne faisait pas comme tant d'autres seigneurs, bon marché de ses devoirs. » p 20.</p>
---	--

De ce fait, nous constatons que le discours direct peut être considéré comme étant un énoncé descriptif et vise à donner des informations sur les différents personnages du roman en question. Aussi, il paraît important de dire, qu'en parlant, le protagoniste décline un, voire plusieurs éléments de son caractère. C'est ce que Philippe HAMON nomme description en action<sup>3</sup>. On découvre dès lors cette faculté qu'à la parole de « déshabiller » le personnage. En effet, tout en parlant, ce dernier nous décline son identité. Ainsi, le recours aux termes arabes montre combien MAALOUF tient à sa langue, représentative du comportement des libanais, montrant aussi comment les caractéristiques du personnage, notamment son statut social ou sa profession influent sur la spécification de l'acte de parole car nul n'ignore que les personnages du Rocher de Tanios ne sont pas du même rang social, de même pour le peuple libanais, qui, à l'époque du système féodal, les lois tribales pesaient fort sur les individus. Les exemples suivants pourraient nous confirmer cela :

---

<sup>3</sup> HAMON Philips, *le personnel du roman* : Le système des personnages dans les Rougon-Macquart d'EMILE Zola, Genève, Droz, 1983.p180



« En s'adressant aux gens de son domaine, il disait « yabinté », « mon fils », ou « ma fille », « yabinté » p.20

« C'est la cheikha qui la repris en main, assura une matrone, tout en plaquant la pate sur le feu brulant à l'aide d'un coussin » p.33

Ou encore : «- Que dis -tu, Hajjé ? » p.34

« -Il annonça à voix haute : « Sabi ! » p.76

« [...], on les appelait Hanna-ouzé, Boulos – ghammé.... » p.75

A travers l'emploi des termes arabes, le romancier décrypte le comportement de ses protagonistes tout en sachant pertinemment que ces derniers sont sous l'emprise du milieu dans lequel ils vivent et au moment où ils discutent, les protagonistes dévoilent une part fort important de leur personnalité.

Pour en finir avec le discours direct, nous dirons que cette forme de discours prime sur les autres types du discours rapporté. Il fonctionne comme étant un énoncé descriptif révélant

Ainsi l'identité des différents personnages de l'histoire.

### **3. Le discours indirect : description.**

Le discours indirect repose sur une opération de traduction des propos qu'il rapporte dans des propositions comportant un verbe de déclaration. Ainsi, le locuteur ne cite plus le discours de l'autre comme s'il s'effaçait derrière un locuteur second à qu'il cède la parole : il s'approprie ostensiblement la parole d'autrui qu'il reformule, ce qui indique une configuration différente de celle du discours direct qui s'accompagne d'une interprétation du contenu des propos rapportés. Aussi, les guillemets et les deux points

s'effacent cédant la place à la conjonction « *que* » ou « *si* » dans le cas de l'interrogation indirecte :

« Il avait l'habitude dire que le clapotis des graines qui s'entrechoquent procure la sérénité

comme l'écoulement de l'eau entre les pierres et les grésillements du bois dans le feu. » p.40.

Pour l'emploi de « *si* »

« ..... il arriva quelquefois qu'un visiteur, ignorant ou pervers, voyant ce bel enfant habillé de neuf gambader à son aise dans les couloirs du château lui demanda s'il n'était pas le fils du cheikh. » p.68.

Donc, les deux conjonctions de subordination accompagnent systématiquement le discours indirect qui à son tour, n'interrompt pas le texte d'accueil, il est pris en charge par lui. On n'entend pas la voix de l'autre énonciateur, on entend celle de l'énonciation du texte, il n'y a donc pas de rupture mais, une inclusion syntaxique dont nous parlons en détails dans le fonctionnement du discours indirect.

### **3.1 Modalité d'insertion :**

Le discours indirect s'insère dans les énoncés quand la scène dialoguée devient un récit médiatisé par le narrateur et dans lequel « les répliques » des personnages se fondent et se condensent en discours indirect. Aussi, la présence du narrateur y est constante. Il se présente comme un organisateur du récit aussi bien qu'un informateur et commentateur des faits. Nous en contenterons comme illustration d'invoquer la scène suivante : « Il revint en disant que sayyedna était en tournée dans les villages du grand Jord, et qu'il n'avait pas réussi à la joindre » p.95.

Dans cet exemple, le narrateur détient le rôle d'informateur ; dans un autre exemple il agit comme commentateur en disant par exemple : « L'ayant installé à sa gauche pour recevoir les condoléances, il lui disait parfois le nom de ceux qui entraient, et le surveiller du coin de l'œil

pour vérifier s'il avait bien observé les gestes paternels et s'il avait su les reproduire ». p.84.

Ici, le narrateur commente les gestes du cheikh qui voulait montrer à son fils comment se comporter dans une salle d'audience en présence des gens.

Dans un troisième exemple, le narrateur et un organisateur du récit :

« Lorsque Lord Ponsonby s'était penché sur ce minuscule point de la carte, ses collaborateurs ne lui avaient pas expliqué les choses avec tant de détails. Ils lui avaient seulement dit que la communauté druze, hostile à l'émir depuis qu'il avait fait tuer l'un de ses principaux chefs, était prête à se révolter contre lui et contre ses allies Egyptiens.....n'y participaient pas.» p106.

Le narrateur organise ce qu'il dit tout en restant collé à l'instance narrative ne rompant pas le fil énonciatif où chacune des paroles indirectes s'inscrit dans la trame romanesque.

De plus différents schémas d'ancrage du discours indirect dans « *Le Rocher de Tanios* » ont pu être dégagés : du point de vue énonciatif, le discours indirect n'est plus autonome, il dépend de l'instance narrative, les intonations, les embrayeurs ainsi que les modalisateurs permettent aux deux voix de se confondre et de ne référer qu'à un seul locuteur .Les exemples suivants pourraient nous éclaircir dessus :

« Et lorsqu'elle se joignait aux femmes venues travailler au château, qu'elle prenait part à leurs rires, à leurs chuchotements, qu'elle mêlait, ses mains aux leurs, son homme le lui reprochait .Il ne cessait de lui répéter qu'elle

devait tenir son rang, au lieu de travailler comme une servante » p29.

Ici, nous avons : narration —→ discours indirect qui commence à partir de « il ne cessait de lui répéter qu'elle devait », aussi, le segment narratif introduit une précision sur le cadre scénique.

« Il lui demanda s'il n'était pas le fils du cheikh. Tanios répondit que non sans penser à mal » p.68.

Ici, se relaient D.I → Narration. → D.I. →  
Narration

Dans le discours indirect, les indications sur la parlure des personnages disparaissent ainsi que toute expressivité. Cet exemple est particulièrement intéressant dans la mesure où le discours indirect s'y trouve rompu à deux reprises par un segment narratif.

Les expressions « *gambader à son aise* » et « *habiller de neuf* » introduisent une information sur le personnage (il est poussé par curiosité à poser la question à *Tanios* s'il n'était pas le fils du cheikh, vient à la fois justifier la question et analyse implicitement la relation qui s'établit entre les deux protagonistes. C'est à dire que le plus souvent, le narrateur conserve son contrôle sur ce mode de parole rapportée.

### 3.2 Fonctionnement du discours indirect :

La description grammaticale du D.I ne pose pas de problème d'agrammaticalité étant donné que la phrase du discours indirecte a une forme canonique (phrase : SN (sujet) +SV (dire +que p) et que celui qui rapporte ce discours n'est autre que le narrateur. Sur ce plan syntaxique, nous constatons que le discours direct est autonome alors que le discours indirect lui est indépendant. L'exemple suivant en témoigne : « Des gardes du château voulaient se répandre dans le domaine pour appeler les villageois aux armes, mais le cheikh leur dit de se calmer de faire bonne figure. » p.61

Comme on vient de le remarquer, le discours indirect dépend de celui qui rapporte la parole, de l'instance narrative.

### 3.3 Une inclusion dans la voix de l'énonciateur :

Rappelons que le discours indirect n'interrompt pas le texte d'accueil. Il est pris en charge par lui. On n'entend pas la voix de l'autre énonciateur. On entend toujours celle de l'énonciateur du texte, celui indique une inclusion. Mais si l'on compare le discours original, c'est-à-dire le discours à rapporter et le discours rapporté indirect, on constate que ce dernier adapte le discours original, c'est le prix à payer pour son inclusion dans le texte d'accueil. Mais cette forme du discours ne donne jamais au lecteur aucune garantie et surtout aucun sentiment de cette inclusion syntaxique qui se manifeste à travers les changements de personnes, de temps, de modes et de déictiques : « De retour chez le cheikh, le patriarche lui signifia d'un geste rassurant que l'affaire était pour l'essentiel réglée, mais il demanda à s'isoler d'abord avec Raad » p.169.

Un autre exemple : « Et il jura de prendre des mesures dès qu'il en aurait fini avec les gens de Sahlain. Puis, il ordonna à ses soldats d'avancer à travers la forêt de pins, suivis les hommes de Roukoz » p.229

Néanmoins, il faut signaler qu'avec tout ce changement opéré au niveau du discours indirect, cette forme du discours ne donne jamais au lecteur aucune garantie et surtout aucun sentiment de fidélité littérale aux paroles « réellement » prononcées. La présence du narrateur y est encore trop sensible dans la syntaxe même de la phrase pour que le discours s'impose avec l'autonomie documentaire d'une citation.<sup>4</sup>

Il est pour ainsi dire admis d'avance que le narrateur ne se contente pas de transposer les paroles en propositions

---

<sup>4</sup> GENETTE Gérard, op.cit.p19

subordonnées, mais qu'il les intègre à son propre discours et donc les interprète en son propre style comme c'est le cas des exemples suivants :

« Tanios lui promit qu'un jour ils partiraient ensemble .Une réponse de complaisance ? Peut-être mais au moment où il lui disait « oui »il le pensait de toute son âme d'exilé » p.199.

« Fahim se disait –il appartenait sans nul doute à un réseau secret d'opposants, on avait pu l'informer que le commun des gens ne saurait que le lendemain. » p.210.

« Les deux hommes demandèrent à rencontrer le cheikh qui s'enferma aussitôt dans ses appartements, leur faisant dire que s'ils avaient le moindre respect pour son deuil, ils ne seraient pas venus l'importuner avant le quarantième jour » p.219.

Ainsi, comme on pourrait le constater, le romancier peut glisser ses propres mots :

« *Une réponse de complaisance ?* » « *Peut être* » « *faisant dire* » sans que cela fausse le discours de son personnage. La frontière entre les deux paroles étant absente, il peut donc à loisir restituer une parole tout en bénéficiant de la souplesse et de l'efficacité qui offrent la possibilité d'en référer au plan narratif.

Par ailleurs, nous avons pu déceler que certaines scènes ne comportent aucun échange car elles sont à la plupart du temps transposées au style indirect et là encore une fois, la voix du narrateur s'inclut et prend le dessus manipulant à sa guise l'énoncé linguistique :

« Quand Tanios se présenta, le douanier lui fit signe de patienter encore. Le garçon supposa que c'était à cause de son jeune âge ». p205.

« .... Tanios s'en alla demander au tenancier de l'auberge de lui redonne la chambre,....., il lui raconta sa mésaventure et l'homme à son tour, la trouva amusante. »p207

Nous remarquons encore une fois que le narrateur prend le dessus, fait dire au personnage ce que lui, a envie de dire.

Il est à noter aussi que le discours indirect est présent dans *le Rocher de Tanios* mais, il est beaucoup moins abondant. Le romancier a également évité de recourir trop au discours indirect qui aurait absorbé la parole des personnages dans celle du narrateur effaçant l'altérité langagière des personnages recourant ainsi à des formes hybrides d'énonciation qui assurent la continuité de la narration. Cette continuité est renforcée par l'omni présence de l'imparfait qui couvre aussi bien les fragments du narrateur distancié que les séquences où sont impliquées d'autres voix : L'usage du « *on* » va dans le même sens. Il continue constamment à affaiblir la frontière entre point de vue du narrateur et point de vue du personnage, position extérieure et position intérieure. On repère donc des glissements, jamais de ruptures, comme s'il s'agissait seulement de modulations à l'intérieur de l'énonciation du narrateur. Mais la narration reste constamment tenue en main par le narrateur distancié : les énoncés au passé simple, l'imparfait et à la non personne constituent la ligne fixe, le repère auquel on revient régulièrement. Ceci nous sert d'illustration :

« On dit qui les agents du trésor extorquaient alors les sommes manquantes à des seigneurs plus dociles. » p.21.

« On dit qu'elle avait à portée de main une corbeille de friandise que les servantes et les visiteuses surveillaient en permanence de peur qu'elle ne vint à se vider.» p.25.

« On lui apprit seulement qui entre le seigneur et son héritier, la relation étaient tumultueuses et que ce dernier pensait même réclamer sa part du domaine comme l'usage l'y autoriserait. » p.133.

Le plus frappant ici, est l'emploi du « *on* » qui semble fréquent dans le discours indirect. Le « *on* » permet d'éviter aussi bien le « *il* » du narrateur distancié, ainsi que le « *nous* »

du personnage qui suspend l'opposition entre vision de l'extérieur et vision de l'intérieur.

Pour plus d'explication, ces exemples montrent bien la distance que prend le narrateur par rapport au discours cité. Aucune marque n'apparente, aucun signe linguistique de la source d'énonciation n'est visible.

Par contre, on peut citer d'autres exemples du discours indirect où l'instance d'énonciation et les auditeurs sont apparents, la source d'énonciation (le narrateur ne fait que rapporter.)

« Quand le fils du curé s'en fut prédire à Challita que la prochaine fois qu'il le verrait au village, il le pendrait à la corde de l'église, qu'il lui désigna clairement du doigt » p.76.

De cet exemple, on peut dégager la structure du passage qui comporte le discours citant et le discours cité.

### 3. 4 Le discours citant :

Dans ce discours, le narrateur intervient d'une manière directe avant d'introduire le discours cité.

« *Le fils du curé* » est une instance d'énonciation



Troisième personne (il)

Nom propre

Challita

+

prédire.



Troisième personne (il)  
modalité.



verbe de



Nom propre.

La remarque qui se dégage est la suivante : il y a dans ce discours citant une apparente neutralité de la source d'information (le narrateur). De plus, nous avons la présence de la troisième personne, d'un nom propre qui prend en charge l'information. Mais, le choix du verbe « *prédire* » qui relève d'une modalité appréciative indique la source d'information qui est le narrateur.

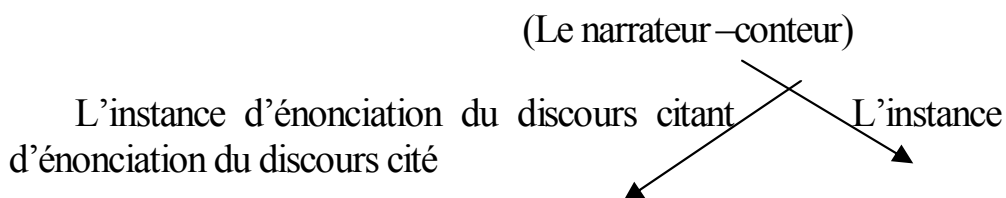
### 3. 5 Le discours cité :

Dans ce discours, les paroles des personnages sont rapportées indirectement par le narrateur qui ne reste pas à l'écart, bien au contraire, il se rapproche beaucoup plus des personnages mêlant sa voix aux siens. Ainsi dans, « *il le pendrait à la corde de l'église* », le narrateur interprète les propos du fils du curé dans la mesure où il s'agit de la corde de l'église, lieu sacré où le personnage du fils du curé pourrait mettre en exécution ses menaces et, puisque *Challita* est le fou du village, il pourrait dans ce cas croire facilement ce qu'on lui dit. De ce fait, nous remarquons une absence de la distance puisque le discours citant et le discours cité se rejoignent. C'est un effacement total du discours cité d'où l'on ne garde que l'information et celle-ci vient de la part du narrateur comme si les deux discours n'en forment qu'un.

Il arrive aussi que le narrateur rapporte son propre discours : dans ce cas, le discours citant et le discours cité émanent de la même instance d'énonciation. Le problème d'interprétation ne se pose pas :

« J'aurais aimé pouvoir dire qu'il s'agit d'un de ses descendants, mais cette homonymie n'est qu'une coïncidence, aucune parenté ne lie les deux hommes. »

Dans cet exemple, nous avons : La source d'énonciation



(Le conteur)

(Le conteur)

Un autre exemple :« Je lui recommandai de prier, et lui promis de faire ce qui était en mon pouvoir » p.109.

« Je conclus en disant que si ces hommes voulaient abolir les privilèges, la bonne manière de procéder ne serait pas de soumettre.....les étrangers « p.145.

Dans ces exemples, le narrateur ne rappelle plus mais, rapporte des paroles dites par lui-même dans une situation donnée. Celui qui l'écoute ignore les informations contenues dans le discours cité. De ce fait, la structure de la phrase est la même :

« *Je* » (narrateur) + « *lui* », son interlocuteur dans une autre situation d'énonciation + verbe qui relève de la subjectivité du narrateur « *Je recommandai* ».

Pour en finir, le discours indirect quoique rare dans notre roman, il relève d'une « énonciation hybride<sup>5</sup> » où on trouve le mélange de plusieurs voix puisqu'on n'a pas affaire à une seule instance narratrice de base, le narrateur reste le médiateur même si parfois, il ne laisse pas les traces de son passage.

Après avoir vu comment fonctionne le discours indirect à l'intérieur du roman, nous passons maintenant à un autre type de discours qui relève d'un schéma fréquent dans le travail de narration de l'auteur puisque souvent le discours indirect se trouve suivi de discours indirect libre. Ce qui n'est pas sans comporter une ambiguïté. A-t-on changé d'instance énonciative ? Est-ce le narrateur qui fait une réplique, voire un commentaire ou est-ce le personnage qui continue sa locution ? C'est ce que nous allons découvrir dans le point suivant réservé au discours indirect libre.

#### 4. Le discours indirect libre : Description.

Il se définit comme un mixte entre le discours direct et indirect à vocation littéraire. « Il s'agit avant tout d'une

---

<sup>5</sup> KOGARD Karl, *introduction à la stylistique*. p251

<sup>6</sup> BAKHTINE Mikaël. Op. Cit. p 95.

« *forme bi vocale*<sup>7</sup> » qui superpose et entremêlent deux voix, alors que, le discours direct et indirect opèrent chacun un partage de voix bien distinct.

La spécificité du discours indirect libre consiste à brouiller la voix du discours citant et celle du discours cité. Le court extrait *du Rocher de Tanios* d'Amine MAALOUF qui suit, mêle ainsi la voix du narrateur et celle du personnage. Il s'agit des deux personnages « *Lamia et Gérios* » qui parlent de l'invitation du Cheikh.

« Et quand Gérios vint lui dire que le maître l'invitait, elle répondit qu'elle n'avait pas faim. Son mari leva une main menaçante :

-Mets un fichu et suis –moi !

....., Gérios se contentant de promener son regard de l'autre, avec un visage ouvert et un hachement interrompu d'approbation quand c'était le Cheikh qui parlait, mais dès que la bouche, il se mettait à mordille sa lèvre inférieure comme pour lui dire d'abrèger ». p.37.

« *Quand Gérios vint lui dire que* », « *elle a répondu qu'elle n'avait* »

« *Gérios se contentant d'abrèger* », ce passage relève du discours indirect libre : la voix du narrateur est perceptible dans l'emploi de la troisième personne (*il, lui, sa*) qui assure une continuité avec le passage du récit. Mais, en même temps, elle s'amalgame avec la voix inquiète de Gérios qui ne voulait pas que sa femme poursuive le dialogue avec le Cheikh.

L'adverbe de temps « *chaque fois* » ainsi que les adjectifs « *ravi* », « *ouvrent* », « *grincheuse* » permettent au lecteur de comprendre qu'il s'agit de l'indirect libre, leur absence aurait levé toute équivoque et aurait rattaché la phrase

---

<sup>7</sup> KOGAED Karl, Op. Cit. p. 249

au récit à un commentaire du narrateur, mais Ici, c'est à la fois la voix de Gérios qui perce et celle du narrateur. Le fondu enchaîné entre les deux voix produit un effet du réel puissant et vivant et vient appuyer la vision historique de Maalouf, qui entendait avec ce roman donner une atmosphère si particulière à ce récit car si l'on rattache au sens caché des mots, on découvrira les troublantes similitudes entre le personnage du roman et le peuple libanais, entre niveau hiérarchique, entre classes sociales et entre sexes.

#### 4. 1 Modalité d'insertion :

Le discours direct et le discours indirect sont introduits par un verbe de parole. Ce n'est pas le cas du discours indirect libre. Pourtant, il n'arrive pas par hasard dans notre corpus d'étude. Il y'a un contexte qui prépare sa venue .ce contexte apparaît clairement dans les trois exemples ci-dessus :

« Pourquoi alors ne réagissaient –ils pas ? Ce n'était certes pas l'envie qui leur manquait. Ce n'était pas non plus la prétendue « intouchabilité des invites » qui les retenait –ah ! Non, ils les auraient embrochés jusqu'à la dernière toute bonne conscience dès l'instant ou ces « invités »avaient sciemment enfreint les règles de l'hospitalité ».p.62.

Nous remarquons que le discours indirect libre conserve l'interrogation du texte original comme dans le discours direct mais, le verbe qui serait au présent dans le discours direct est à l'imparfait « *ne réagissaient –ils pas* » Comme dans le discours indirect. De plus, les propositions indépendantes « *ce n'est pas l'envie qui leur manquait* », et « *ce n'était pas non plus la prétendue intouchabilité des invites* »annoncent le discours indirect.

Dans cette phrase, le narrateur fait recours à une figure de construction appelée l'anaphore par extension ; cette figure est appuyé par la négation « *ne pas* » ce qui semble montrer que cet énoncé présente un énonciateur différent du locuteur

Dans un autre exemple nous avons : « Par un seul parmi eux n'aurait jugé anodin que le cheikh put donner à l'enfant de Lamia le prénom le plus prestigieux de sa propre lignée.

Gerios croyait déjà entendre l'immense ricanement qui allait secouer kfaryabda ! Où donc pourrait –il cacher sa honte ? » p.49.

Nous remarquons ici que tout le début du texte est une énonciation –récit menée par le narrateur mais, la honte ressentie par Gérios est si grande, son soupir de détresse qui est exprimé par le discours indirect libre ne surprend pas. Au discours rapporté direct, on aurait : « *où donc pourrai –je cacher ma honte ?* ». En effet, il paraît évident que le contexte constitue un élément intéressant dans la mesure où il permet au locuteur de distinguer entre le discours du personnage et celui du narrateur. Encore, la description menée à la fin de cet extrait « *il n'avait rien d'un père heureux et fier, sa moustache paraissait défaite* » relève des remarques du narrateur qui encadrent les réflexions du personnage.

Ainsi, ce procédé met sur le même plan la narration et la parole du personnage par l'économie de la ponctuation (deux points et guillemets) et de la subordination (absence de verbe introducteur du discours direct).

#### **4. 2 Le fonctionnement du discours indirect libre :**

Quant au fonctionnement du discours indirect libre, il a l'avantage de nous faire découvrir un autre aspect non moins important : L'expression de la subjectivité. Et Catherine Kerbrat- ORECCHIONI d'écrire à ce titre qu' « analyser l'énonciation, c'est évaluer le poids du locuteur dans l'énoncé, c'est rechercher les procédés par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé et se situe par rapport à lui ». <sup>8</sup>

Sans doute, tous les personnages du roman ou presque ont pris la parole au moins une fois, mais jamais de la même manière. Dans le choix des mots et des procédés se dévoile la capacité de chacun de manier sa stratégie argumentative et à influencer son interlocuteur.

---

<sup>8</sup>ORECCHIONI Catherine Op., Cit. p. 32

Dans tous les cas, le narrateur prend le dessus en alternant souvent discours direct et discours indirect libre. Aussi, il commence par donner la parole au locuteur de manière directe, et continue par la suite en rapportant le reste du discours ou inversement. D.I.L+D.D. ou D.I.L sont un procédé récurrent dans l'œuvre en question.

Dans l'exemple qui suit, sont réunis à la fois D.D, D.I et discours indirect libre

« Elle se surprit à avoir un sourire attendri. Il n'est pas né celui qui m'entendra gémir avait –il dit. Il croyait parler en homme, mais Lamia se souvenait que son plus jeune frère avait dit la même chose, le jour où on lui avait appliqué des ventouses. Non, difficilement, elle ne parvenait plus à voir le seigneur du village tel qu'il voulait qu'on le voie, ni tel que les autres le voyaient. Et quand, devant elle, on parlait de lui ce qui arrivait à toute heure de la journée, les paroles avaient une autre résonance dans sa tête. Certaines l'irritaient, d'autres la réjouissaient ou l'inquiétaient. »p. 32-33.

Le premier segment relève du discours direct. Le deuxième relève du discours indirect « *se souvenait que son frère lui avait dit* » et dans le reste du passage, s'introduit l'indirect libre dans lequel, le narrateur assume le discours du personnage ou si l'on préfère, le personnage parle par la voix du narrateur, et les deux instances sont alors confondues. Cette confusion de voix nous pose problème, une double confusion : tout d'abord entre discours prononcé et discours intérieure (monologue) qui relève des souvenirs de Lamia et surtout entre le discours prononcé du personnage et celui du narrateur .L'exemple qui suit pourrait nous éclaircir davantage.

« Tanios approuva discrètement. Les yeux rivés sur le groupe formé par le Cheikh, Gerios, son fils et, un pas derrière eux il se faisait justement la même réflexion, et se demandait surtout.si, dans quelques années, il se retrouvait dans la même position que son l'intendant, courbé,

obséquieux, à guetter les ordres de Raad. « Plutôt mourir », se jura-t-il et ses lèvres frémirent »p 88.

Le passage relève du D.I.L : la voix du narrateur est perceptible dans l'emploi de la troisième personne (*son, sa, il*) qui assurent une continuité avec les passages récit. Mais en même temps, elle s'amalgame avec la voix et le ton ferme de Tanios qui ne voulait pas être dans la même position de son père. Dans ce cas on peut être tenté d'interpréter cette phrase comme étant le fait du narrateur explicitant les pensées de Tanios, mais il est plus vraisemblable qu'il s'agisse du D.I.L., ou sont associées la voix de Tanios et celle du narrateur. Les indices sont néanmoins tenus : l'adverbe « *justement* » permet à la lecture de comprendre qu'il s'agit de l'indirect libre, aussi bien la présence des phrases indépendantes. du personnage de Tanios contestant la position de son père, la forme en « *était* » du verbe « *retrouverait* » semble transposer uOtre le fait que ce passage donne la teneur des pensées en futur simple qui montre l'intervention du narrateur traduisant ainsi les pensées du personnage.

Cela étant dit, il n'y a pas de frontières claires entre l'intervention du narrateur et les pensées de Tanios, les deux instances sont confondues et le narrateur demeure omniprésent.

#### 4.3 L'emprise du narrateur sur le personnage :

Il est à remarquer aussi que dans *le Rocher de Tanios*, le discours indirect libre est dominé par le pôle du narrateur ; quant aux personnages, ils sont à la fois nommés et évalués par le narrateur, sa présence y est constante même s'il reste parfois distancié de par l'emploi du passé simple, l'imparfait et le non personne. De la, nous avons une narration à la fois très homogène (dominée par une instance unique et envahissante) et très « hétérogène » (on a souvent du mal à séparer les différentes voix qui agissent.)

Voici un autre exemple qui montre l'emprise du narrateur sur le personnage :« Les gens du pays ne se gênèrent pas pour

commenter gaillardement la chose. De la part de « leur » cheikh, ils étaient prêts à bien des caprices, mais cette étrangère, « cette outre de lait tourné »

« Cette femme ronce née du Jord », qui si kfaryabda ne lui convenait pas, elle n'avait qu'à rentrer chez les siens ! »p45.

On a affaire ici à une hybridation énonciative. Ce fragment assumé par le narrateur distancié qu'on appellera *narrateur zéro* selon l'expression de GENETTE commence à la non personne et au passé simple. Le discours indirect est présent, il est placé après le discours indirect libre, reconnaissable à la construction en « *que + si* » à la *présence de lait tourné* », « *cette femme ronce née du Jord* ».)

On peut considérer ces termes comme appartenant au D.I.L placé à la jointure du récit. Ces termes sont caractéristiques de la vision du monde populaire.

Il est à noter aussi que par rapport aux autres formes du discours rapporté, le discours indirect libre exige du lecteur un acte d'interprétation plus que de reconnaissance. Dans notre corpus d'étude, aucun segment au D.I.L n'est interprétable de façon univoque. Ce brouillage de niveau se perçoit à peine parce que ce texte change constamment de plan d'énonciation : Tantôt, c'est le discours direct, tantôt, c'est l'indirect ou l'indirect libre y compris le monologue que nous allons aborder juste après avoir fini avec le discours indirect libre. Ce brouillage crée une certaine poéticité à l'œuvre.

En outre dans notre roman, le narrateur a recours au D.I.L lorsqu'il s'agit de présenter une longue explication entre les personnages ou quand il s'agit de commenter un événement ou une attitude. Ceci pourrait être s'illustrer à travers les exemples suivants :

« Il y'avait chez cet homme le sordide, certes, mais également le pathétique, l'ambition était pour lui ce que le jeu ou l'avarice sont pour d'autres, un vice dont il souffrait alors même qu'il ne pouvait s'empêcher de s'y adonner. Est-ce dire que sa faute, le jour où il avait trahi Tanios, équivaut à



celle d'un flambeur qui gaspille une somme dérobée à un être cher ? Je n'irai pas jusque-là ? il me semble toutefois qu'au moment où il entourait le garçon de sa sollicitude, ce n'était pas seulement pas froid calcul, il avait une rageuse envie de sentir que Tanios l'aimait et l'admirer. » p. 225

Le discours I.L est reconnaissable à travers l'emploi des phrases juxtaposées, l'imparfait exclut qu'il s'agisse de discours direct sauf dans la phrase qui est placée après la question où le narrateur intervient d'une manière directe introduisant au passage le style direct.

Encore, l'absence de la subordination excluant également le discours indirect, aussi, le narrateur commente l'attitude du personnage de Roukoz le jour où il a trahi Tanios qui ne l'a jamais considéré comme un fils. Plus loin encore, le narrateur commente un événement comme c'est le cas de l'exemple suivant :

« Demeurent, en tout cas, bien des zones d'ombre que le temps n'a fait qu'épaissir. Et d'abord celle-ci : pourquoi Tanios, après être sorti du village en compagnie du muletier, était –il revenu s'asseoir sur ce rocher ?

....., on pourrait même énumérer les raisons qui avaient pu l'inciter à partir et celles, au contraire qui auraient pu le retenir.....a quoi bon ? Ce n'est pas ainsi que se prend la décision de partir on n'évalue pas, on n'aligne pas inconvénients et avantages. D'un instant à l'autre, on bascule vers une autre vie, vers une autre mort qui ne dira jamais à la suite de quel regard, de quelle parole, de quel ricanement, un homme se découvre soudain étranger au milieu des siens ? Pour que naisse en lui cette urgence de s'éloigner ou de disparaître. »p.279

Nous remarquons dans cet exemple, l'emploi des marqueurs de modalité (affirmation, « *on bascule vers une autre vie* », la négation « *on n'évalue pas* », « *on aligne pas* », et l'interrogation « *a quoi bon ?* »), ou encore, les adverbes

attestant des attitudes du sujet parlant par rapport à ce qu'il dit (« *jamais* », « *soudain* », « *au contraire* »).

Cette forme du discours permet d'écouter en même temps la voix du personnage et le commentaire du narrateur, de vivre l'état du dedans et du dehors comme si le discours du personnage ne passe que par le biais du discours du narrateur.

Ce dernier étant sur ses gardes, il oriente et guide le discours prononcé. Cependant, il arrive parfois que le discours du personnage soit intériorisé au point qu'il est difficile d'extérioriser les pensées les plus enfouies. Tel est le cas du monologue intérieur aussi présent d'une manière exceptionnelle dans notre corpus d'étude et que nous allons aborder maintenant.

Pour en conclure, nous dirons que Maalouf choisit de faire apparaître la parole des autres sous différentes formes, n'arrivant pas à mettre fin au discours rapporté qui se poursuit au-delà du parcours narratif que l'on avait imaginé au début de l'histoire et, il suffit pour l'exactitude que les dires des personnages manifestent effectivement certains traits saillants de la parole rapportée. Sa position propre se manifeste soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs en les prenant pour représentants, soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative puisqu'ils sont associés à l'histoire dont notre romancier tire un grand profit, même s'il ne s'assimile pas à eux.

**Corpus d'analyse :**

MAALOUF Amine, *Le Rocher de Tanios*, prix Goncourt, éditions Grasset et Fasquelle, Paris, 1993.

**Ouvrages de référence théorique et critique utilisés :**

DUCROT Oswald, *Dire et ne pas dire*, Principes de sémantique linguistique, Hermann, 1972.

ELUARD Roland, *Langue et littérature*, Nathan, 1992.

HAMON Philips, *le personnel du roman : Le système des personnages dans les Rougon-Macquart d' EMILE Zola*, Genève, Droz, 1983.p180

GENETTE Gérard, *Figure III*, Seuil, Paris, 1972.

COGARD Karl, *Introduction à la stylistique*, France, Flammarion, 2001.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'Enonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, Librairie Armand Colin, 1980.

**Reuves et articles :**

AYADI SabehGhozlami, *Le discours rapporté dans Pot-bouille d'Emile Zola* in « *Les Cahiers de Tunisie* », Revue de science humaine-Tunis, n 188, 2004.

PECHEUX Michel, *Analyse du discours, langue et idéologie*, Langage, Revue trimestrielle, n 37, mars, Paris, 1975.